

M. Le Directeur,

La délégation d'agents que vous avez devant vous représente, de fait, la majorité du personnel de la DDFIP 74 qui, s'ils n'ont pas pu tous venir aujourd'hui pour vous exprimer leur profonde colère, ont signé la pétition que nous allons également vous remettre une fois cette lecture terminée.

Nous tenons de suite à dissiper toute ambiguïté. Il ne s'agit pas ici de faire une déclaration politique au sens de politique partisane ; la sensibilité politique personnelle des agents ici présents ou représentés étant d'ailleurs naturellement très diverse (M. Macron se déclarant par ailleurs ni de droite ni de gauche) mais UNIQUEMENT d'une déclaration dénonçant et rejetant un projet politique destructeur de remise en cause de leur statut et la liquidation pure et simple de la DGFIP. La politique au sens étymologique du terme se définissant comme le fait, pour les citoyens de s'occuper des choses de la cité.

Cette déclaration n'a pas pu être matériellement rédigée bien entendu collégalement par l'ensemble des agents qu'elle représente. Nous n'avons pas la prétention d'affirmer que chaque mot de celle-ci soit l'expression exacte de la pensée de chaque agent mais pour autant nous affirmons qu'elle les rassemble sur le fond et sur l'essentiel.

Nous venons donc vous exprimer, au nom des présents et des représentés, notre très grande colère après avoir découvert le projet inique du trio Macron, Darmanin et Dussopt visant d'une part, à terme, à supprimer pour les fonctionnaires en bénéficiant, le statut de la fonction publique (ce qui constitue une véritable trahison de la parole de l'état à l'égard des agents publics), donc à mettre en place une précarisation institutionnalisée d'une partie de la population qui ne l'était pas encore (les fonctionnaires) et, d'autre part, pour ce qui concerne la seule DGFIP, à démanteler purement et simplement celle-ci.

Macron, Darmanin et Dussopt s'attaquent à la partie de la partie de la population qui n'était pas suffisamment précarisée pour eux : les fonctionnaires. Pour se faire, ils portent, sans aucune concertation et dans le cadre d'une procédure parlementaire dite "accélérée", une réforme dite de la fonction publique.

Il s'agit de mettre, de facto, fin au statut, d'opérer une véritable casse des services publics, en les désorganisant de manière parfaitement délibérée et méthodique, pour les rendre totalement inefficaces (du moins le prétendent-ils) et pour "justifier" ensuite d'une prétendue obligation de transformation ; l'ensemble accompagné d'une opération savamment orchestrée au plus haut sommet de l'état de fonctionnaire-bashing. Il s'agit d'externaliser, privatiser et vendre à la découpe, les entreprises publiques et les services publics (y compris régaliens) et tout ce qui peut être rentable pour le secteur privé et de laisser au secteur public la charge de tout ce qui ne l'est pas.

Les agents de la DDFIP 74 viennent de prendre connaissance, écœurés et ulcérés, du projet de démantèlement de la DGFIP et sa déclinaison pour le 74 ; projet technocratiquement appelé "géographie revisitée" puis « nouveau réseau de « proximité ».

Les agents de la DDFIP 74 dénoncent et rejettent totalement ce projet de démantèlement de la DGFIP et sa déclinaison locale dans le 74.

Ils dénoncent également les mensonges grossiers et ne se laissent pas abuser par la scandaleuse opération de communication du quintet (Macron, Philippe, Darmanin, Dussopt et Gourault) ; lequel cherche à dissoudre voire annihiler toute pensée / réflexion dans des éléments de langage répétés à l'infini et tenant lieu de démonstration.

Les élus locaux (plutôt ignorés voire méprisés jusque là par ce gouvernement) commencent à plus que s'inquiéter (ex : lettre du président de l'AMF M. Baroin du 21 mai 2019). Le personnel, pour une bonne part, de la DGFIP n'est pas inquiet. Il est au-delà de la colère.

L'opération en question n'est que de l'enfumage. Darmanin et Dussopt mentent aux élus (représentation nationale et élus locaux), à la population du pays (usagers), aux fonctionnaires et, ici plus particulièrement, aux agents des finances publiques sur les objectifs et les conséquences sociales (pour la population, les usagers et le personnel) de la restructuration de notre réseau (et le démantèlement des services publics plus généralement). Ce n'est plus de la communication mais de la propagande.

Il s'agit bien de démanteler une administration régaliennne, en la privatisant partiellement in fine.

En effet, outre la suppression de centaines de sites et services de la DGFIP, des suppressions d'emplois par milliers (plan social) au sein de celle-ci ; il est déjà prévu, par exemple, d'externaliser le recouvrement dit "forcé" (transféré à l'URSSAF voire à des agences de droit privé) et même projeté de transférer le recouvrement de la TVA aux banques (cf. un article récent en ligne sur Internet du journal Les Echos).

Les agents dénoncent les mensonges grossiers de Darmanin et l'opération de manipulation. Un document interne rédigé par le bureau SPIB 1 B daté de juin 2019 contredit totalement les arguties et mensonges de Darmanin dans la presse et dans sa communication à destination des élus (dont élus locaux), de la population et des agents de la DGFIP. Il s'agit là d'une évidente nouvelle preuve d'insulte à notre intelligence.

-Le projet viserait à une meilleure présence de l'administration fiscale sur le territoire : MENSONGE.

Le projet DGFIP (contraction et liquidation du réseau) et le projet des MFS (Maisons « France Service ») sont 2 projets distincts même s'il existe des points de convergence. Par ailleurs, il n'y aura pas de fonctionnaires des finances publiques dans les MFS.

-Le projet prévoit la création d'antennes pérennes : MENSONGE. Les agents de la DDFIP 74 constatent par exemple que le projet 74 est de supprimer les antennes pérennes des PCRFP créées il y a 2 ans seulement. A l'évidence, l'administration n'a pas le même dictionnaire que nous en ce qui concerne la définition et le sens du mot pérenne.

Nous ajoutons que la création d'antennes pour les grands services de gestion (SIP, SIE, SPF, ...) est assez curieuse intellectuellement parlant. Si des services sont devenus non viables notamment parce que l'effectif et les compétences y seraient prétendument insuffisants (ce qui d'ailleurs, le plus souvent, résulte de la volonté de l'administration et de la politique menée de suppression massive de nos emplois ces 20 dernières années) ; et que la fusion de ces services en un seul service départemental (objectif cible) est la seule solution, on ne comprend pas (certainement en raison d'un intellect un peu limité) comment et pourquoi, le même service, simplement renommé antenne, fonctionnerait mieux.

-Sur le numéraire - La fermeture des trésoreries serait en partie justifiée par la baisse et la disparition du paiement en numéraire : MENSONGE.

Darmanin reconnaît, dans une interview publiée dans un quotidien de la presse régionale que le paiement en numéraire existe et est loin d'être marginal mais qu'une solution est prévue pour les usagers, la privatisation du paiement en numéraire. Les usagers pourront continuer à payer en espèce mais ailleurs, dans un point poste (enfin s'il y en a encore un), le bureau de tabac du coin, bref, partout sauf dans un service de l'état pourtant en charge du régalién.

-Sur la mobilité forcée - Darmanin prétend qu'il n'y aura pas de mobilité forcée : MENSONGE (si l'agent souhaite rester à la DGFIP tout au moins).

Dans les trésoreries fermées et non transformées en SGC (Services de Gestion Comptable), comment compte-t-il faire ?

-Sur les suppressions d'emplois - Darmanin, dans une autre interview publiée dans un quotidien de la presse régionale que le projet n'a pas pour objectif la suppression de milliers d'emplois : MENSONGE.

Le document de SPIB dit le contraire. Le document précise également que le plan de suppression d'emplois n'est pas une option, n'est pas dans les éléments ouverts à la concertation (et encore moins localement). Nous citons « La question du quantum de suppressions d'emplois n'est pas dans le champ de la négociation locale. Elle relève d'arbitrages dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens et de la préparation du PLF ».

Conclusion : non seulement, la fermeture des trésoreries a pour objectif de supprimer des milliers d'emplois mais c'est la même chose pour les fusions de SIP, SIE, CDIF, SPF, PCE, brigades de vérification, PCR (sans compter l'externalisation ou la régionalisation des missions supports, d'une partie du traitement du contentieux et du contrôle fiscal).

-Sur l'amélioration des conditions de vie des agents (pouvoir d'achat, loyers, transport,) - Darmanin prétend vouloir améliorer les conditions de vie des agents et s'inscrire dans une démarche eco-responsable : MENSONGE.

Le projet contraindra (liste surtout pas exhaustive) des milliers de collègues à faire parfois 80 km par jour en voiture, à perdre 2 à 3 heures par jour dans les transports, à obliger certains à vendre leurs maisons, à devoir gérer des problèmes de garde d'enfants, à devoir renoncer à toute vie personnelle sur les 5 jours ouvrés pour arriver à respecter la durée légale de leur temps de travail ... comment peut-il mentir à ce point ?

La possibilité de recourir au télétravail est un miroir aux alouettes. Par ailleurs, en regardant de plus près la chose, non content d'exiger des agents qu'ils mettent à disposition de l'administration leurs véhicules personnels dans le cadre de l'exercice de leurs missions, que les agents payent parfois des surprimes d'assurance pour cela, que le remboursement des frais se fait au terme d'un parcours du combattant (FDD) et sur la base d'un barème kilométrique bien inférieur à celui de l'impôt sur le revenu et des salariés du privé ;

Voilà que l'administration incite les agents à mettre maintenant à disposition une partie de leur résidence au bénéfice de l'administration qui bien entendu, fera des économies de ce fait, sur les dépenses immobilières (L'administration économisera sur les intérêts des prêts, loyers, chauffage, ...). Bien sûr cela nous est vendu comme la recherche de meilleures conditions de vie au travail pour les agents. De qui se moque-t-on ?

-Sur les conditions de vie au travail - Darmanin prétend être sensible à l'amélioration des conditions de vie en travail en fusionnant des services : MENSONGE.

Fusionner des services en souffrance, en sous-effectifs, manquant cruellement de sachants et faire croire qu'une fusion va régler le moindre problème est un mensonge. D'autant plus que 25 agents + 20 agents ne fera pas 45 agents mais 35 voire 30 agents. Les mêmes causes produiront les mêmes effets dans les services fusionnés de la filière fiscale et dans les nouveaux SGC.

-Sur le suivi individualisé : Darmanin affirme que chaque agent impacté fera l'objet d'un suivi individualisé. Cela ne veut strictement rien dire et surtout pas que lui et la DGFIP assumeront et prendront en charge concrètement les multiples problèmes humains, matériels et financiers auxquels seront exposés les agents concernés. Il y a une différence entre un suivi individualisé et une résolution d'une situation personnelle, entre accepter d'écouter un agent exposer ses problèmes et les résoudre réellement. Nous notons que Darmanin s'engage sur le suivi mais se garde bien de s'engager sur la résolution concrète des problèmes.

Entend-il s'engager notamment, mais pas seulement, à prendre à sa charge les frais de transports, de garde d'enfants, de remboursement de crédit immobilier, de moins-value sur la vente des maisons ou appartements de certains agents contraints de vendre ?

Comment compte-t-il résoudre réellement et concrètement les innombrables problèmes personnels que posera la nouvelle situation imposée à l'agent et les répercussions de tous ordres sur son foyer et/ou sa famille ?

-Sur la concertation - Sur la méthode, paraît-il nouvelle, de réformer le pays et le calendrier : Nous observons que la concertation avec les élus et, très accessoirement, les syndicats et personnel de la DGFIP, est d'une durée fixée par Darmanin de 4 mois (de juin à septembre).

Or, le projet (déjà ficelé en février / mars 2019 et totalement imposé par Darmanin aux directions locales), a été dévoilé, après la fin du mouvement dit "des gilets jaunes" et les élections européennes mi juin 2019 mais juste avant les épreuves du baccalauréat, les 2 mois de congés d'été et la rentrée scolaire de septembre. En clair, la concertation (si tant est qu'on puisse appeler cela de la concertation) ne pourra être véritablement engagée de manière sérieuse que mi-septembre que ce soit avec les élus (dont locaux) mais aussi, les syndicats et personnel.

Il s'agit donc factuellement d'un MENSONGE.

Darmanin affirme qu'il ne s'agit que d'un projet ouvert à une très vaste concertation locale : MENSONGE là encore. Le document du bureau SPIB 1 B définit ce qui peut relever de la concertation locale et ce qui n'en relève pas. N'en relèvent pas :

-le projet et son équilibre ;
-la fermeture de l'ensemble des trésoreries ;
-la fusion systématique des services de la filière fiscale avec un seul ou deux SIE, SIP, CDIF, SPFE, etc ... par département (en fonction d'indicateurs économiques et démographiques comme le nombre d'habitants et des données sociologiques, le dynamisme de l'activité économique, du marché immobilier, mais aussi d'indicateurs de charge de la DDFIP) ;
-les milliers de suppressions d'emplois.

Plus intolérable encore, le bureau SPIB 1 B (et donc les ministres) ne porte aucun intérêt aux arguments techniques, concrets et fondés susceptibles d'être apportés par la collectivité des agents de la DGFIP. Le bureau SPIB 1 B demande surtout aux directions locales :

-de signaler « sans délai toute réaction vive ou de tension avec les élus nationaux et/ou les agents de la direction » ;
-tous les sujets immobiliers problématiques.

Donc, en résumé, l'humain et la pertinence des arguments n'ont aucune importance et quand vous, M. Lévin, évoquez une marge de manœuvre locale en fonction d'une appréciation de votre part sur la soutenabilité du projet, à l'évidence cette soutenabilité n'est envisagée que sous un angle matériel (contraintes immobilières locales) et la faisabilité du projet uniquement sous son aspect temporel ; les considérations humaines ne font pas partie de l'équation.

La réforme de la fonction publique (projet en cours et qui sera présenté à l'assemblée nationale à l'automne) quant à elle ne vise, à terme, qu'à la disparition du statut purement et simplement. Ne parlons même pas de la réforme des retraites ...

Les agents dénoncent la totale irresponsabilité de Darmanin et Dussopt qui n'assumeront, contrairement à ce qu'ils prétendent, concrètement aucune des conséquences sociales de la précarisation financière, fonctionnelle et la mobilité géographique qu'ils vont imposer de force, à des milliers d'agents de la DGFIP.

Le projet présenté est d'une extrême violence envers les agents des finances publiques Ne vous y trompez pas, nous ne sommes pas inquiets, nous sommes en colère, ulcérés. Or de la colère, à la haine, il n'y a qu'un pas et de la haine à la manifestation de celle-ci, un autre ; manifestation qui sera traduira inévitablement par une ou plusieurs formes de violence ; violence que les agents retourneront contre eux-mêmes ou exprimeront vers l'extérieur. A l'évidence, la réforme de la fonction publique et le démantèlement de la DGFIP seront conduits en mettant en application les pratiques mises en œuvre et qui ont fait leurs preuves chez France Telecom et qui sont à l'œuvre à la Poste en ce moment (pressions, harcèlement, intimidations, ...).

Car après une courte période d'apparente écoute des collègues et d'un semblant d'empathie, si les collègues persistent à manifester leur colère et opposition à ces projets, nous savons qu'ensuite la direction locale usera, comme cela s'est toujours fait dans le passé, de la menace et de l'intimidation.

Nous avons appris, pas plus tard qu'hier, par l'un de nos contacts en Savoie, que la direction de la Savoie est déjà dans cette 2ème phase. Nous vous mettons en garde également sur ce point.

Darmanin et Dussopt ont déclaré la guerre aux agents de la DGFIP et ont planifié une attaque d'une violence inouïe et d'une ampleur totalement inédite à leur rencontre. La violence, qu'elle que soit la forme qu'elle prendra, Darmanin et Dussopt en sont les instigateurs et en seront les uniques responsables.

Aussi nous vous mettons solennellement en garde. Nous les tiendrons et VOUS tiendrons personnellement responsable de l'ensemble des drames humains qui pourraient intervenir et qui interviendront inévitablement.

Nous, agents de la DDFIP 74, exigeons le retrait immédiat du plan Darmanin de dislocation du réseau des Finances Publiques et de liquidation de notre administration.

Nous, agents de la DDFIP 74, exigeons le retrait immédiat du projet dit de « transformation de la fonction publique ».

Subsidiairement, dans l'hypothèse où les 2 projets iniques seraient maintenus envers et contre tous, et notamment la liquidation de notre réseau :

-Pouvez-vous, M. Levin, devant nous, garantir aux élus locaux que le nouveau réseau de proximité sera plus étendu et couvrira mieux les territoires ruraux et autres zones délaissées voire abandonnées par les pouvoirs publics en matière de services publics avec les moyens humains et financiers de la DGFIP et qu'il ne s'agit pas partiellement d'une externalisation, d'un transfert vers les collectivités territoriales voire d'une privatisation de nos missions régaliennes ?

-Pouvez-vous, M. Levin, devant nous, nous expliquer comment vous allez justifier auprès des élus locaux que l'utilisateur, afin d'éviter, en réalité, qu'il se déplace en nombre dans nos services, soit contraint désormais de faire, en moyenne, 80 km aller / retour pour obtenir auprès du service en charge de son dossier de taxe foncière ou d'impôt sur le revenu, la qualité de service qu'il est en droit légitimement d'attendre de notre part ?

-Pouvez-vous, M. Levin, devant nous, nous garantir qu'il n'y aura, pour aucun agent, aucune mobilité géographique forcée ?

-Pouvez-vous, M. Levin, devant nous, nous certifier qu'aucun agent ne sera pas à plus de 5 km et 30 mn, de sa résidence actuelle à son nouveau poste, sans l'avoir, de son plein gré, réellement choisi ?

-Pouvez-vous, M. Levin, devant nous, nous certifier qu'aucun agent ne devra vendre sa maison ou son appartement et subir des pertes financières corrélatives (moins-values, pénalités pour remboursement de prêts anticipés, ...) ?

-Pouvez-vous, M. Levin, devant nous, nous certifier que les conditions de vie personnelle mais aussi au travail des agents ; leur pouvoir d'achat, seront AMELIORES ?

-Pouvez-vous, M. Levin, devant nous, garantir que le projet n'entraînera aucune suppression de postes / emplois à la DGFIP dans les services fusionnés (notamment mais pas seulement dans les SGC) ?

-Pouvez-vous, M. Levin, devant nous, garantir aux agents des SIP (notamment les cadres C) que la suppression de la TH définitivement, en principe en 2023, la PAS et la disparition programmée évidente de l'IR dans sa forme actuelle n'entraîneront aucun plan social à la DGFIP, des départs forcés vers d'autres administrations ou collectivités, vers le privé, voire des licenciements pour eux ?

Pouvez-vous, M. Levin, devant nous, garantir aux agents en charge du recouvrement « forcé » et/ou en poste dans les SIE, que le transfert de celui-ci à l'URSSAF voire à des agences de droit privé ; le projeté transfert du recouvrement de la TVA aux banques, n'entraîneront aucun plan social à la DGFIP, des départs forcés vers d'autres administrations ou collectivités, vers le privé, voire des licenciements pour eux ?

-Pouvez-vous, M. Levin, devant nous, garantir aux agents des CDIF et des SPFE, d'une part que le projet de transfert d'une partie de l'activité cadastre à l'IGN (plan cadastral) et l'extension des possibilités d'accès aux tiers extérieurs (géomètres experts, notaires, et même population) de la documentation cadastrale via des sites internet et le big data ; d'autre part, l'avènement d'une possible révolution numérique qu'est la technologie du blockchain dans les prochaines années qui pourrait profondément impacter les conditions de gestion et de tenue du fichier immobilier tel qu'organisé par le décret de 1955 (publicité foncière) ; n'entraîneront aucun plan social à la DGFIP, des départs forcés vers d'autres administrations ou collectivités, vers le privé, voire des licenciements pour eux ?

Nous vous demandons, M. Levin, de répondre devant nous à cette déclaration, de la faire suivre à Darmanin et de lui transmettre notre considération à la même hauteur que celle qu'il a pour nous.

Les agents indignés et en colère de la DDFIP 74